Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Comment les vauclusiens vont devoir polluer pour que justice leur soit rendue



Depuis le 1er mars dernier, le tribunal administratif de Nîmes est désormais couvert par la cour administrative d'appel de Toulouse. Conséquence : les requérants d'Avignon devront maintenant faire près de 350km pour trancher leurs conflits avec une autorité administrative. Une aberration que dénonce le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc.

Avec la création de la cour administrative d'appel de Toulouse suite à la publication du décret n°2021-1583 du 7 décembre 2021, les ressorts des tribunaux administratifs de Toulouse, Montpellier et Nîmes sont désormais couvert par cette nouvelle juridiction depuis le 1er mars dernier.
« Ainsi, dénonce le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc, un requérant d'Avignon (ndlr : dont le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

tribunal est rattaché à la cour de Nîmes) devra désormais se rendre à Toulouse, dans une autre région, à près de 350 kms, pour trancher ses conflits avec une autorité administrative pour des sujets très concrets et intéressant sa vie quotidienne : un permis de construire, un droit aux allocations sociales, des difficultés avec l'administration fiscale, le droit de séjour pour les étrangers ou encore les contentieux liés au permis de conduire ou à une inscription à l'université. »

Même Lyon est plus près que Toulouse !

Une décision aberrante pour le parlementaire cavaillonnais : « en nous rattachant à la Cour administrative d'appel de Toulouse, on marche sur la tête ! »

En effet, là où il fallait parcourir 104km pour rejoindre la cour administrative d'appel de Marseille depuis Avignon, il faudra désormais compter 332km pour rallier Toulouse. Comble de l'absurdité, même la cour administrative d'appel de Lyon est plus proche de la cité des papes (231km). Idem pour Nîmes situé à 122km de la cité phocéenne, 258km de la capitale des gaules et 290km de la capitale occitane… Le gouvernement voulait rapprocher la justice des justiciables. C'est raté.

> **« Ce décret rédigé de Paris va, une nouvelle fois, à l'encontre des intérêts des concitoyens et de notre territoire. »**
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse.*

« Chaque citoyen est en droit d'attendre une justice efficace, réactive, lisible et compréhensible ; une justice proche des justiciables, insiste Jean-Baptiste Blanc. Force est de constater que ce décret rédigé de Paris va, une nouvelle fois, à l'encontre des intérêts des concitoyens et de notre territoire. La justice est en crise et cela n'a pas échappé aux Français. L'institution ne recueille la confiance que de 54% d'entre eux. Peut-être faut-il y trouver dans cette décision (parmi d'autres), un début d'explication ? »

En conséquence, le sénateur vauclusien a immédiatement saisi le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, afin qu'il se positionne sur ce sujet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

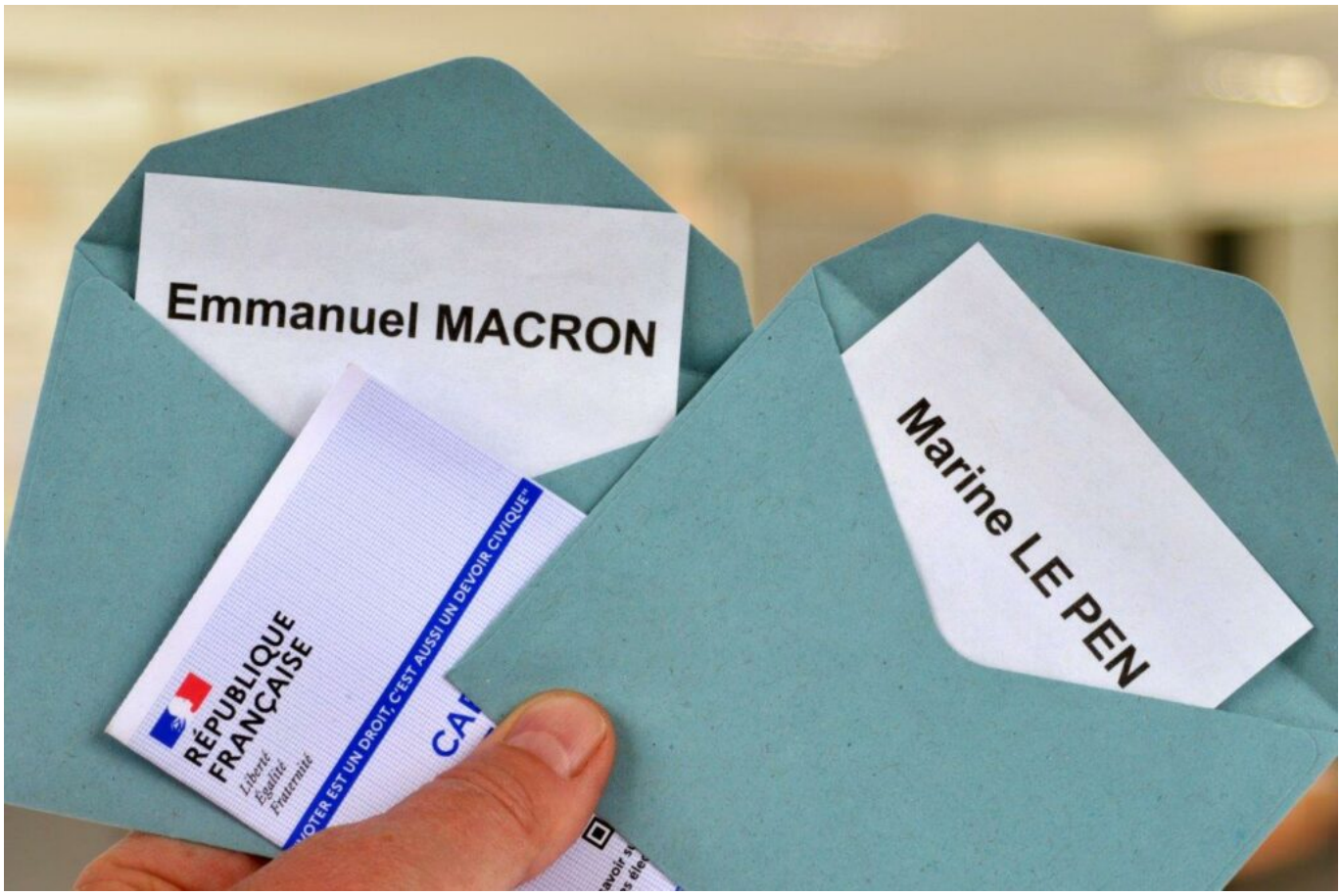


Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc a saisi le ministre de la justice contre une décision qui juge ‘aberrante’.

Présidentielles : les parlementaires vauclusiens choisissent leur camp



Après Cécile Helle, maire socialiste d’Avignon, qui a appelé à faire barrage à l’extrême droite, plusieurs parlementaires vauclusiens sont également montés au créneau à l’occasion du second tour de la présidentielle entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen afin de faire part de leur consignes de vote.

Ainsi, dans un communiqué le sénateur Jean-Baptiste Blanc (LR-Les républicains) explique qu’il « entend

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

l''exaspération des électeurs qui n'en peuvent plus qu'on leurs disent ce qu'ils ont à faire ».
Pour autant, l'élu, aussi conseiller départemental de Vaucluse, rappelle que même s'il s'est opposé « aux projets de lois du gouvernement d'Emmanuel Macron » il reste « porté par ses valeurs et ses convictions ». Au final, Jean-Baptiste Blanc, qui assure « qu'il ne cessera jamais de combattre l'extrémisme », précise qu'il « ne votera jamais pour le Rassemblement national » sans pour autant préciser s'il allait voter pour le Président de la République sortant.
« Mon vote ne sera pas un blanc-seing pour Emmanuel Macron, ni un quitus et encore moins un ralliement, Conclut-il. Dès le 24 avril, je retrouverai ma liberté, mes idées et ma seule priorité : le Vaucluse. »

Alain Milon, l'autre sénateur LR vauclusien, n'hésite pas à afficher plus clairement sa position en suivant la consigne de vote de Valérie Pécresse et en appelant à voter pour le Président de la République.
Pour sa part, Julien Aubert, député LR de la 5e circonscription de Vaucluse, annonce clairement qu'il ne votera pas Emmanuel Macron. Il ne devrait toutefois pas apporter son suffrage à la présidente du RN puisqu'il réfléchit plutôt à voter blanc. Tout comme Jean-Claude Bouchet, député LR de la 2e circonscription.



Souad Zitouni, députée de la 1re circonscription, a reçu la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai avec laquelle elle s'est rendue dans les quartiers avignonnais de Saint-Chamand et de la Reine Jeanne pour échanger avec les habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

A l'inverse, bien que déçu par le score de sa candidate Anne Hidalgo, Lucien Stanzione, sénateur PS du Vaucluse, est sur la même longueur d'onde que la maire d'Avignon et appelle aussi à voter pour Emmanuel Macron.
Par ailleurs, les deux députés LREM (La République en marche) vauclusiens appellent forcément à voter pour leur candidat. Adrien Morenas, député de la 3e circonscription, annonce déjà qu'il sera présent au meeting d'Emmanuel Macron au Pharo à Marseille samedi prochain.
De son côté, Souad Zitouni, députée de la 1re circonscription, a sorti le grand jeu en recevant la ministre chargée de la Ville, Nadia Hai avec laquelle elle s'est rendue dans les quartiers avignonnais de Saint-Chamand et de la Reine Jeanne pour échanger avec les habitants.
« Ce fût un moment chaleureux, où nous avons pu entendre les difficultés encore rencontrées par les habitants des quartiers ; mais aussi un moment de pédagogie où nous avons pu expliquer le rôle et l'ambition de l'État en matière de rénovation urbaine » explique l'élue qui appelle également « à la mobilisation générale pour Emmanuel Macron face à l'imposture de l'extrême droite, au repli et l'exclusion, contraires aux valeurs républicaines. »

Prêts immobiliers : le sénat supprime le questionnaire médical dans un grand nombre de cas

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026





Les sénateurs de la commission des affaires économiques et de la commission des finances ont adopté une avancée inédite pour les emprunteurs atteints ou ayant été atteints de pathologies de santé, ce mercredi 19 janvier : la suppression du questionnaire médical pour près de 80 % des prêts immobiliers. Ce dernier a été jugé intrusif et discriminant pour ceux qui se sont battus ou se battent encore contre la maladie.

« Il est essentiel de maintenir une forte solidarité dans le système de l'assurance emprunteur et de supprimer les discriminations en fonction de l'état de santé », explique Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse et rapporteur pour avis de la commission des finances.

Pour Sophie Primas, présidente de la commission des affaires économiques, « le questionnaire médical est une entrave aux efforts des patients pour mener une vie normale. Même guéris, il leur est demandé de faire l'historique de leurs antécédents médicaux à leur banquier ou à leur assureur, ce qui donne le sentiment de ne jamais pouvoir tourner la page ».

Daniel Gremillet, rapporteur de la commission des affaires économiques, précise que « nous avons assorti cette suppression de deux conditions, qui pourront être allégées dans le futur lorsque nous aurons vu les adaptations du marché. D'une part, nous avons instauré un plafond de 200 000 euros ; d'autre part, le prêt devra arriver à son terme avant le 65e anniversaire de l'emprunteur. Pour tous ceux qui empruntent avant 45 ans, en moyenne, il est mis fin à cette injustice ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Le fonctionnement du marché de l'assurance emprunteur peut être encore fluidifié
Les sénateurs ont acté cette évolution lors de l'examen de la proposition de loi « Assurance emprunteur ». Ils considèrent en effet que le niveau actuel des marges réalisées sur le marché de l'assurance emprunteur permet aux banques et assurances de couvrir le risque d'un petit nombre d'emprunteurs de moins de 45 ans qui se révéleraient in fine atteints d'une pathologie grave.
Par ailleurs, les deux commissions ont considéré que le fonctionnement du marché de l'assurance emprunteur, qui a enregistré une baisse des prix de 40 % depuis trois ans, pouvait être encore fluidifié en renforçant l'information du consommateur sur ses droits. Les sénateurs ont également soumis les prêteurs à de nouvelles obligations et sanctions, pour s'assurer qu'ils ne puissent plus entraver les demandes de résiliation.
Ils ont en revanche refusé d'acter la résiliation à tout moment, considérant qu'elle ne permettra aucun gain de pouvoir d'achat supplémentaire par rapport à la situation existante, le marché étant largement ouvert à la concurrence, mais qu'elle pourrait engendrer une hausse significative des tarifs pour les emprunteurs de plus de 40 ans ou les publics fragiles. En outre, elle ouvrirait la voie à un vaste démarchage téléphonique, que les sénateurs souhaitent limiter.

Vallis Habitat, met le cap sur l'entretien, la rénovation et la réhabilitation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Cela fera un an, en janvier 2020, que les deux Offices publics de l'habitat (Oph) de la Ville d'Avignon Grand Avignon Résidences et Mistral Habitat, bailleurs social du Département auront fusionné rassemblant près de 16 000 logements conformément aux attentes de la loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui impose aux organismes détenant moins de 12 000 logements de fusionner d'ici 2021. «Et en cela, nous avons été dans les premiers, en France, à opérer ce regroupement», souligne Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex-Mistral Habitat).

Le rapport de l'Ancols

Fini, assure-t-on également, le passé avec, notamment, le rapport de l'Ancols (Agence de contrôle du logement social) qui, entre septembre 2016 et mars 2017 indiquait : *«La gouvernance, pendant la période 2011-2015, n'avait pas corrigé un nombre important de dysfonctionnements déjà relevés lors du précédent contrôle… Des irrégularités en matière de commande publique, gestion locative et maintenance, des faiblesses organisationnelles nuisant à l'efficience de l'organisme, ou structurelles sur le parc qui accusait un retard important en matière d'entretien et de réhabilitation.»*

Revitaliser la structure

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

«Mistral Habitat n'a produit que 600 logements neufs entre 2011 et 2015 sans entretenir ni réhabiliter son patrimoine mais, depuis 2016, nous avons sorti de terre plus de 350 logements neufs.» Toujours dans le rapport de gestion 2019 Philippe Brunet-Debaines assure que *«de nombreuses actions correctives ont été mises en œuvre depuis cette même date, optimisant la gestion de l'organisme, rationalisant l'organisation des services et les coûts de gestion. Nous sommes entrés dans la culture de l'analytique, notamment avec la création, en 2017, d'un service relation client.»* Egalement, une convention avec le Conseil départemental prévoit de mobiliser des financements supplémentaires au-delà des aides prévues dans le cadre du dispositif départemental.

Feuille de route

«Maintenant que la fusion a été digérée l'objectif est surtout à la réhabilitation et, dans une autre mesure, à la production avec un rythme de 160 à 200 logements par an dans les 10 ans à venir. Dans le détail ? On se retrousse particulièrement les manches sur la vacance, les impayés et la satisfaction client. Objectif ? Atteindre les standards des meilleurs offices de la région.»

Question de patrimoine

Le patrimoine de Vallis Habitat de 15 915 logements exactement est constitué à 95% de logements 'Plus' (Prêt locatif à usage social) destinés aux personnes aux revenus modestes et en situation de précarité. Ces prêts constituent l'avantage d'une TVA (Taux sur la valeur ajoutée) à taux réduit et d'un prêt indexé sur le taux du Livret A exclusivement distribué par la Caisse des dépôts et, bien sûr, donne accès, au bénéficiaire, à l'aide personnalisée au logement (APL), l'autre mode de fonctionnement étant le 1% logement (ex 1% patronal), financé par la PEEC (participation des employeurs à l'effort de construction versée par les entreprises du secteur privé et agricole de plus de 50 salariés. A noter cependant que cette participation ne représente aujourd'hui que 0,45% de la masse salariale).

Réhabilitation et acquisition-amélioration

La 1ère grande opération de réhabilitation a été livrée à Bollène avec la résidence 'Victor Basch' devenue 'Les lauriers', donnant le signal de lancement d'opérations de même nature à Cavaillon et Carpentras. En tout, dans les 5 prochaines années, 2 400 logements seront réhabilités pour un investissement de 120M€. Plus de 25M€ seront investis dans les travaux d'entretien. Vallis Habitat veut également continuer à mettre l'accent sur les opérations d'acquisition-amélioration en zones rurales avec, par exemple, l'achat et la réhabilitation d'immeubles comprenant, en rez-de-chaussée, commerces et logements en étage afin d'œuvrer à la revitalisation des zones rurales et au maintien des populations.

> **«Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons sur la construction à hauteur de 160 à 200 logements par an car il s'agit de reconstituer l'offre.» Marc Legrand, directeur du développement de Vallis Habitat**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Les défis ?

L'office explore la piste de la société de coordination avec d'autres OPH (Offices publics de l'habitat) d'envergure régionale. L'outil de regroupement permettrait, notamment, la mise à disposition de ressources disponibles par voie de prêts et d'avances, visant à accroître la capacité d'investissement des associés. En clair ? Les organismes associés peuvent se prêter de l'argent sans passer par la banque. «Un outil incroyablement innovant, avait souligné Julien Denormandie alors ministre de la Ville et du Logement, lors de sa venue à Avignon pour saluer la fusion des deux bailleurs sociaux de la Ville d'Avignon et du Département de Vaucluse, pour lequel nous nous sommes beaucoup battus car nos collègues de Bercy (Le Ministère de l'Economie et des finances) n'y étaient pas favorables et dont je vous propose de vous emparer !»

Ressources Humaines

Vallis Habitat compte 292 collaborateurs dont 46% sont des femmes pour une moyenne d'âge de l'ensemble des salariés de plus de 47 ans. En 2019, 9 nouveaux collaborateurs ont été embauchés en CDI (Contrat à durée indéterminée) et 2 en CDD (Contrat à durée déterminée). 4 417h de formation ont été dispensées à 154 salariés. Egalement Plus de 320 000€ ont été versés aux collaborateurs au titre de la prime d'intéressement.

Changement de présidence

L'élection de Jean-Baptiste Blanc, le 27 septembre dernier, au poste de sénateur –où il succède au sénateur Alain Dufaut élu depuis 1987- acte la future nomination du nouveau président à la tête de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département Mistral Habitat devenu Vallis Habitat qui pourrait se dérouler fin octobre. Jean-Baptiste Blanc est avocat au Barreau d'Avignon et de Paris, 1er adjoint à la mairie de Cavaillon, secrétaire départemental du parti Les Républicains et vice-président du Conseil départemental de Vaucluse. Au Sénat, il siège à la commission des Affaires économiques qui s'intéresse à l'agriculture, à la forêt, à la chasse et à la pêche, aux communications électroniques et postes, au commerce extérieur, à l'industrie, à l'énergie, à la consommation, au commerce, à l'entreprise, au logement, à la politique de la ville, à l'urbanisme, au tourisme, à l'outre-mer, à la recherche appliquée et, enfin, à l'innovation et à l'espace.

Ce qu'ils ont dit

Développement et valorisation du patrimoine

«Ce que je mesure tous les jours ? » Entame Marc Legrand directeur du développement venu rejoindre Vallis Habitat en septembre dernier auparavant collaborateur à l'Opac (Office public d'aménagement et de construction) du Rhône de Lyon, *«le développement et la valorisation du patrimoine car les enjeux sont importants sur notre patrimoine existant. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons un peu sur la construction car il s'agit de*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

reconstituer l'offre.»

L'Etat a entamé notre budget de 7M€

«Nous nous appuyons surtout sur les financements de la Caisse des dépôts et consignations, remarque Philippe Brunet-Debaines directeur général de Vallis Habitat, qui elle-même se finance sur le Livret A, les aides à la pierre et celles à la personne. Malheureusement, la Loi de Finances 2018 a baissé le montant des APL (Aides personnalisées au logement) d'environ 60€ par bénéficiaire, somme intégralement compensée par les bailleurs sociaux puisque le Gouvernement nous a demandé d'opérer des baisses de loyer. Cela nous a impactés de plus de 7M€ de recette annuelle sur un chiffre d'affaires de 75M€ au 31/12/2019.»

Une nouvelle page

«En 1er lieu le changement de nom opéré le 1er octobre dernier : Mistral Habitat est devenu Vallis Habitat, en référence au nom originel du Vaucluse : 'Vallis clausa, la vallée fermée' en latin. Nous avons voulu marquer notre ancrage au territoire et, en même temps, créer une nouvelle dynamique autour de l'entreprise née de la fusion des deux offices publics de l'habitat -très anciens : 1924 pour Mistral Habitat et 1930 pour Grand Avignon Résidences-, appuyée, dorénavant, sur une nouvelle culture d'entreprise.»

La fusion

«Comment s'est passée la fusion ? Une fusion c'est toujours difficile. Un aspect que j'ai bien connu chez le groupe Aréva, d'où je viens et où j'ai vécu la même chose sur le site de Tricastin où six entités sont devenues une seule et même entité avant de rejoindre Mistral Habitat en 2016 en tant que directeur-adjoint puis directeur-général de la nouvelle entité. »

Des enjeux de renouvellement urbains très forts

«Le sujet prioritaire ? Que nous tenions nos engagements en réhabilitation. Pourquoi ? Parce que nous sommes le seul bailleur social à être concerné par les 4 projets de renouvellement urbain du Vaucluse : La Rocade et Saint-Chamand à Avignon avec le projet national et 3 projets régionaux avec le quartier de la Reine Jeanne à Avignon, Orange avec la résidence de l'Aygues avec plus de 100 logements murés depuis plusieurs années et Cavaillon avec les résidences Docteur Ayme, Les Contamines et Saint-Martin. Si nous avons des enjeux de renouvellement urbains via l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) d'autres seront également exercés en dehors de ce dispositif, notamment à Carpentras avec les résidences le Pous du plan et les Amandiers, à Sorgues avec la résidence Establet. Les opérations de renouvellement urbain sont financées par l'Etat également dans un objectif de dédensification, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville avec des démolitions et la reconstitution de l'offre, à l'échelle de l'agglomération et pas seulement de la ville.»

L'enjeu ? La mixité sociale

«L'enjeu ? Une proposition de diversité des logements et de mixité sociale autour des projets de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

renouvellement urbain, ce qui est tout à fait souhaitable dans le sens où nos clients travaillent, perçoivent des revenus et n'excluent pas la mobilité à l'échelle du Grand Avignon. C'est aussi une réponse à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui s'applique aux communes -à partir de 3 500 habitants pour des agglomérations de 50 000 habitants- devant accueillir 20% de logements sociaux. Nous pouvons répondre aux besoins des maires en proposant de petits programmes mixtes de belle qualité, arborant, en pied d'immeuble, des locaux commerciaux, de service, ou médicaux. Nous intervenons pour maintenir les jeunes ou des seniors dans la commune qui n'ont pas les moyens de se loger au prix du marché. Nous parlons, là des Vauclusiens qui sont à plus de 70% éligibles au logement social. L'Etat estime à 15 000, dans notre département, le nombre de demandes pour accéder à celui-ci, nous, professionnels du secteur, évaluons ce chiffre à 10 000 personnes en recherche active. De même, nous observons une demande accrue de mutations dues au changement de la composition familiale ou de revenus. C'est d'ailleurs sur ce point que nos services vont travailler.»

Quel déploiement ?

«Notre priorité est de nous développer à l'échelle territoriale. Notre implantation reste le Vaucluse avec une volonté de se développer dans le Nord des Bouches-du-Rhône et dans le Gard Rhodanien. Le monde du logement social est en pleine évolution. La Loi Elan intervenue dans le regroupement des bailleurs sociaux nous poussera peut-être à développer des coopérations avec d'autres bailleurs mais nous resterons un bailleur social public.»

Jouer l'ouverture

«Nous avons un rythme moyen de production de 160 à 200 logements par an (dont seulement 20% de Vefa, Vente en état futur d'achèvement), sur les 10 ans à venir souligne Marc Legrand et 6 à 700 logements par an de réhabilitation lourde, particulièrement au niveau de l'étiquette énergétique (E et F) car aujourd'hui la maîtrise des charges locatives est devenue l'élément important. Egalement, nous possédons un important patrimoine datant des années 1960 et 1970. Nous allons beaucoup travailler sur l'enveloppe des bâtiments, en isolation extérieure. Le problème ? Nous sommes la plupart du temps en site occupé ce qui réclame un séquençage de nos interventions, notamment pour la restructuration des pièces humides : salle de bains et cuisine. Concernant les réhabilitations lourdes notre choix, pour les démolitions s'est porté sur l'ouverture des trames afin de 'casser' les constructions trop fermées, repliées sur elles-mêmes, cela donnera plus de respiration créant de nouveaux flux entre les habitations et les quartiers. »

Les chiffres 2019

Chiffre d'affaires : 75,707 M€.

Résultat net : 1,898M€.

La part des loyers dans les recettes est de plus de 63,663 M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Montant GE RC 8,355M€.

Taux de vacance des logements, hors démolition au 31/12/19 : 7,16% et à 5,79% au 30/09/20.

Taux de recouvrement des loyers : 1,63%.

Taux de locataires bénéficiaires de l'APL (Aide personnalisée au logement) : 64,27%.

Nombre de personnes logées : 36 822 au sein de 15 915 logements –dont 8 725 logements en quartier prioritaire de la ville- dans 81 communes et 3 départements : Vaucluse, Nord-Bouches-du-Rhône et Gard-Rhodanien.

Nombre de logements en foyer : 842.

Nouveaux entrants : 883 dont 458 sur logements réservataires. 89 mutations. 119 livraisons dont 92 en offre nouvelle, 27 en réhabilitation et 19 ventes représentant un montant supérieur à 1,883M€.

292 salariés. 1 siège, un service de relation clientèle et 6 agences à Avignon Sud et Est (La Trillade), Avignon Ouest (Monclar), Agence Grand Avignon (Le Pontet), Carpentras (Bientôt déménagée à Monteux), Cavaillon (Avec les antennes d'Apt et de Pertuis), Le Pontet et Orange.

Les membres du Conseil d'administration

– Les membres élus du Conseil départemental

Jean-Baptiste Blanc président ; Elisabeth Amoros ; Darida Belaïdi ; André Castelli ; Jean-François Lovisolo ; Corinne Testut-Robert.

– Les membres désignés par le Conseil départemental

Joël Granier vice-président, Frédéric Chaptal, Patrick Courtecuisse, Marielle Fabre, Christine Lagrange, Bernard Montoya, Lara Viliano, Dominique Riberi, Michel terrisse, maire d'Althen-des-Paluds.

– Les membres élus par les partenaires

Daniel Planelles (Caisse d'allocations familiales), Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal (Association familiale de Vaucluse), Etienne Ferracci (collecteurs employeurs) Effort de construction, Benoït Filist et Isabelle Gineste (insertion personnes défavorisées), Jean-Luc Bonnal (Force ouvrière) et Fabienne Vera (Confédération générale du travail),

– Les représentants des locataires

Mohammed Lhayni (Confédération générale du logement), Claude Tummino (Association force ouvrière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

consommateurs), Laurence Cermolacce-Boissier (Confédération nationale du logement), Labbadia Rund (CNL) et Daniel Krempf (Consommation logement et cadre de vie).

– Membres à voix consultative

Monsieur le préfet de Vaucluse, Yasmina Kaci (Comité social et économique), Philippe Brunet-Debaines directeur-Général.

– Assistent à titre consultatif

Donia Dhaouadi directrice-générale adjointe et directrice des territoires et de la relation client ; Michel Cornu directeur financier et comptable ; Florence Migliaccio secrétaire-générale, Marc Legrand directeur du développement et de la valorisation du patrimoine et Rémi Benoît directeur juridique et de la commande publique.



Marc Legrand Directeur du développement et de la valorisation du patrimoine, Donia Dhaouadi directrice-générale-adjointe, directrice des territoires et de la relation client et Philippe Brunet-Debaines directeur-général de l'Office public de l'Habitat, Vallis habitat, bailleur social du Conseil départemental.

Sénatoriales en Vaucluse : les grands

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

électeurs votent Blanc



Alors que les grands électeurs vauclusiens viennent de désigner les 3 sénateurs de Vaucluse, retour sur cette élection où les partis traditionnels restent les grands vainqueurs.

Sur les 1251 suffrages exprimés, 411 sont allés à Jean-Baptiste Blanc (LR), 356 à Alain Milon (LR réélu) et 284 à Lucien Stanzione (PS-Union de la gauche et des écologistes). Les deux autres candidates, Bénédicte Auzanot (Rassemblement national) et Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud) n'ont recueilli respectivement que 157 et 43 voix.

Grand gagnant de ces sénatoriales, donc, l'avocat Jean-Baptiste Blanc, 48 ans, adjoint au maire de Cavaillon, secrétaire LR du département et 1er vice-président du Conseil Départemental en charge des finances. Sa priorité au Palais du Luxembourg : « Aider les communes et les élus de Vaucluse, être présent sur le territoire ».

Autre élu : Lucien Stanzione, 1er secrétaire du Parti Socialiste 84, ancien maire d'Althen-les-Paluds qui a réussi à réunir toutes les forces de gauche (PC, PRG) et les écologistes. Il veut « Faire un mandat concret, proche du terrain, des préoccupations des gens et organiser une à deux fois par an un séminaire local pour que remontent les doléances de la base ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

De retour au Sénat pour 6 ans, Alain Milon, maire RPR de Sorgues de 1989 à 2010, conseiller général de 1985 à 2005 et sénateur LR depuis 2004, où il a présidé pendant deux mandats la Commission des affaires sociales. Ses priorités : « La santé, la dépendance et le financement du grand âge ainsi que les retraites ». Il salue au passage le renforcement de la présence d'élus LR au Sénat et la percée des écologistes et souligne que « La Haute assemblée est celle qui a la meilleure représentation nationale des différentes sensibilités. »

«L'ancien monde a encore de beaux restes.»

En revanche, 'En Marche' reste en rade…Le parti présidentiel avait choisi comme candidate Laurence Chabaud, maire de Saumane et directrice du Service environnement dans la Communauté d'agglomération Luberon – monts de Vaucluse, une fonction jugée incompatible par le Tribunal Administratif de Nîmes qui a invalidé sa candidature. Elle a donc jeté l'éponge avec Claude Haut, 2e sur sa liste, ancien maire socialiste de Vaison-la-Romaine depuis les inondations de 1992, président du Conseil Général (2001-2015), sénateur depuis 1995, qui avait pris le train 'En Marche' en 2017 dans la foulée de l'élection d'Emmanuel Macron.

Gauche et droite, piliers de 'l'ancien monde', restent donc prééminentes dans le Vaucluse qui envoie au Sénat deux Républicains et un Socialiste. Emmanuel Macron qui n'était arrivé que 3e au 1er tour de la dernière présidentielle (20,75% des voix) derrière Jean-Luc Mélenchon (28,35%) et Marine Le Pen (21,15%) ne s'est toujours constitué un socle solide dans le département où pour les dernières municipales de 2020, les élus de la REM ont totalisé 0,93% des inscrits au 1er tour. Et certains observateurs de la vie politique vauclusienne s'interrogent sur l'absence de la REM aux Sénatoriales : « Soit c'est une boulette de débutants… Soit, ils l'ont fait exprès pour ne pas prendre une déculottée. »

Sénatoriales : deux nouveaux, Jean-Baptiste Blanc (LR), Lucien Stanzione (PS) et un nouveau mandat pour Alain Milon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Pas de bouleversement en Vaucluse à l'occasion des élections sénatoriales qui viennent de se tenir aujourd'hui. Les 1 303 grands électeurs du département envoient deux sénateurs LR et un sénateur socialiste siéger pour 6 ans au palais du Luxembourg.

Pas moins de 2h et quart ont été nécessaires pour dépouiller le scrutin à la Préfecture… Vainqueur, Jean-Baptiste Blanc, conseiller départemental en charge des finances qui a été élu (411 voix, soit 32,86 %). Il succède, à 48 ans, à l'inoxydable Alain Dufaut, sénateur depuis 1987 qui ne se représentait pas. Autre entrée au Sénat, celle de Lucien Stanzione (284 voix, 22,7%), longtemps maire d'Althen-les-Paluds, actuellement président de la Fédération Socialiste de Vaucluse. Quant à Alain Milon, il rempile pour 6 ans (356 voix, 28,46 %). L'ancien maire de Sorgues, médecin de formation, est notamment président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la bioéthique ainsi que de la commission d'enquête pour l'évaluation des politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la covid-19 et de sa gestion.

Aucune femme de Vaucluse n'a été élue à la Haute Assemblée, puisque la Rassemblement national (RN) Bénédicte Auzanot n'a recueilli que 157 suffrages (12,55 %) et Marie-Claude Bompard (Ligue du Sud), 43 (3,44 %).

Voir les résultats du Vaucluse en détails sur le site du ministère de l'intérieur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Logement : Mistral habitat est mort ! Vive Vallis habitat !



C’est officiel ! Mistral habitat devient Vallis Habitat. Le bailleur social du Département vient de franchir la dernière étape afin de changer de nom. Ainsi, après un vote de l’assemblée plénière du Conseil départemental, puis un avis favorable du préfet de Vaucluse, c’est un dernier organisme qui vient de valider définitivement ce changement d’appellation.

« Même métier, même public, mêmes équipes… et même mission : produire du logement social pour tous », explique Jean-Baptiste Blanc, président de cet Office public de l’habitat (OPH) créé en 1930 sous la présidence de Louis Gros, député-maire d’Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Dévoilé en début d'année, la nouvelle identité décline le nom latin du Vaucluse : Vallis clausa (Vallée fermée en latin). « Nous gardons Vallis, mais pas clausa, parce que nous ne sommes pas 'fermés', explique le président de cette entité issue de la fusion, début 2019, des offices de l'Agglomération (Grand Avignon Résidences) et du Département (Mistral Habitat). Vallis représente l'ancrage vauclusien et aussi plusieurs vallées puisque nous sommes sur plusieurs départements et régions. »

16 000 logements pour 37 000 locataires

Dirigé par Philippe Brunet-Debaines, Vallis Habitat regroupe un moins de 300 salariés. Le premier opérateur public du département dispose d'un patrimoine de près de 16 000 logements, ce qui représente 46% du patrimoine social en Vaucluse. Organisé autour de 5 agences de proximité (Avignon-Sud et Est, Avignon-Ouest, Cavaillon, Monteux et Orange) ainsi que de son siège social situé dans la cité des papes, il est aussi présent dans les Bouches-du-Rhône et le Gard. Au total, Vallis Habitat loge plus de 37 000 locataires.

L'OPH a pour ambition de construire 100 à 280 logements par an. Nous en avons réhabilité plus de 400 cette année et, prochainement, 200, précise Jean-Baptiste Blanc. La réhabilitation se monte à 30M€ investis, plus de 7M€ pour le gros entretien, dont 2M€ pour l'entretien régulier.»



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat et Jean-baptiste Blanc, président de Vallis Habitat

Le nouveau 1er ministre a été secrétaire général de la préfecture de Vaucluse



Jean Castex, le nouveau Premier ministre nommé à la place d'Edouard Philippe, a notamment été secrétaire général de la préfecture de Vaucluse de 1999 à 2001 où il fera notamment ses armes dans le domaine de la politique de la ville. Ensuite cet énarque sera président de la Chambre régionales des comptes d'Alsace, puis directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins au ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, directeur de cabinet de Xavier Bertrand, conseiller aux affaires sociales au cabinet du président de la République française auprès de Nicolas Sarkozy puis enfin délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris et président de l'Agence nationale du sport avant d'être missionné en avril dernier par le gouvernement pour préparer le déconfinement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

C'est là que ce natif du Gers âgé de 55 ans, a notamment été en lien avec le Vaucluse via Jean-Baptiste Blanc, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, dans le cadre du groupe de réflexion de l'ADF (Assemblée des départements de France) concernant la stratégie de déconfinement. (voir son interview vidéo dans "Paroles de Décideurs"). L'élu cavaillonnais figurait en effet parmi la douzaine d'élus et DGS (Directeur général des services) de France à lui avoir transmis une note de 6 pages intitulée 'Tester, tracer et mieux isoler'.

Elu local, Jean Castex est maire de Prades dans les Pyrénées-Orientales depuis 2008. Il vient d'être réélu lors du premier tour avec 70,2 % des voix.

(vidéo) Jean-Baptiste Blanc, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse : « Il faut réussir le déconfinement »



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Jean-Baptiste Blanc, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, figure parmi les représentants* du groupe de réflexion de l'ADF (Assemblée des départements de France) concernant la stratégie de déconfinement à mettre en place à partir du 11 mai prochain..

A ce titre et alors que le 1er ministre doit dévoiler le détail des modalités de cette sortie de crise, ce juriste, qui est aussi président de la commission finances, modernisation de l'action publique du Département, a adressé à Jean Castex, 'Délégué interministériel au déconfinement', une note de 6 pages intitulée 'Tester, tracer et mieux isoler'.

Une nouvelle décentralisation pour davantage de souplesse

Dans ce document, l'élu cavaillonnais estime que cette crise a révélé « plus que jamais, une absence de décentralisation que laisse apparaître l'abîme sanitaire entre la France et l'Allemagne ». Craignant « qu'un déconfinement raté soit fatal pour le pays », il prône « une nouvelle déconcentration managériale de l'urgence du système de santé français autour des préfets de département et d'un référent Covid-19 pour réussir la surveillance de la circulation du virus » ainsi qu'un « déconfinement à la carte par département avec en cas de résurgence, une mise en place de micro confinements en fonction du lieu de vie du virus ».

Les élus locaux doivent pouvoir adapter la norme

« Il convient d'assouplir temporairement la loi Notre du 7 août 2015 qui fixe la répartition des compétences évoquées, poursuit Jean-Baptiste Blanc. Dans ce contexte de crise sanitaire historique, il convient que les régions et les départements puissent, pendant 1 an, prendre toutes dispositions dans le cadre de leurs compétences respectives sur leur territoire. Les assemblées compétentes doivent pouvoir décider à titre correctif ou préventif de l'exonération totale ou partielle d'impôts locaux ou de la part concernée à des personnes physiques ou morales ayant subi les conséquences du Covid-19. De même, elles doivent pouvoir décider d'éventuels reports des mises en recouvrement de toute imposition locale dans la limite de 3 ans. Enfin, les élus locaux doivent pouvoir, de façon temporaire, adapter les normes. »

Egalement président de Mistral habitat, Jean-Baptiste Blanc évoque aussi les conséquences et l'actualité de la pandémie sur l'activité du bailleur social du Conseil départemental de Vaucluse.

Entretien avec cet avocat qui espère qu'à l'issue de cette crise nous aurons appris « à vivre de manière plus sobre et plus exemplaire. »

https://youtu.be/syoEEwl1Q-Q

- **Quelles décisions prendre pour que le déconfinement soit une réussite ? (0'22'')**
- **Comment donne-t-on plus de pouvoir aux élus locaux ? (0'53'')**
- **Plus de souplesse pour des décisions plus efficaces ? (3'39'')**
- **Quelles conséquences pour le Vaucluse ? (4'03'')**
- **Quel Vaucluse après le déconfinement ? (4'47'')**
- **Mistral habitat à l'heure du confinement ? (5'55'')**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

- **Chez Mistral habitat aussi un déconfinement à préparer ? (7’06’’)**
- **Des masques pour les salariés, mais aussi pour les locataires ? (7’41’’)**
- **Comment vivre l’après ? (7’56’’)**
- **Répondre différemment aux défis de la fin de vie (9’18’’)**

**Outre Jean-Baptiste Blanc, le groupe de réflexion de l’ADF sur le déconfinement regroupe les présidents des départements du Val d’Oise (Marie-Christine Cavecchi), de la Saône-et-Loire (André Accary), des Deux-Sèvres (Gilbert Favreau), de la Meurthe-et-Moselle (Mathieu Klein) et du Puy-de-Dôme (Jean-Yves Gouttebel) ainsi que de les DGS (Directeur général des services) de la Moselle, de l’Oise, du Rhône, du Calvados, du Gard, de l’Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique. Un groupe dans lequel participe également Pierre Monzani, préfet et directeur général de l’ADF.*

“Paroles de Décideurs“ est une coproduction de l’Echo du Mardi, Jour8 et Ventoux Magazine.